

Évacuations d'urgence

Responsable du cours :

Justice Institute de la Colombie-Britannique – Formation en gestion des mesures d'urgence

Clientèle cible :

Les membres des comités de planification des mesures d'urgence, les employés d'un COU qui sont responsables de la conception et de la mise en oeuvre des plans d'évacuation pour leur communauté ou leur organisme

Description du cours :

Durée : 1 jour

Le but de ce cours est de permettre aux participants de prendre part à la planification et aux opérations d'évacuation

Objectifs du cours :

Lorsqu'ils auront complété ce cours, les participants pourront :

- Collecter et analyser l'information pour un plan d'évacuation
- Fonctionner comme membre de comités de planification des évacuations

Les thèmes incluent :

- Le modèle de planification des évacuations
- L'analyse du contexte, des risques et de la vulnérabilité
- La cartographie et la sectorialisation de la communauté
- L'information publique et les messages
- Les lignes directrices en matière de transport pour les évacuations
- L'examen de la législation qui peut être utilisée pour les évacuations
- Les rôles, responsabilités et opérations relatifs aux évacuations
- Le développement aux procédures de réintégration

Cours préalables :

- Introduction à la gestion des mesures d'urgence en CB
- Centre des opérations d'urgence, Niveau 1

Genre de formation :

Lectures, activités de groupes et vidéos

Taille de la classe :

Maximum 26

Emplacement du cours :

Les cours peuvent être offerts dans les divers emplacements qui ont fait l'objet d'une entente. La grande majorité des cours de la Division de la gestion des mesures d'urgence sont offerts à l'extérieur du campus du Justice Institute, dans des emplacements qui conviennent aux clients et aux étudiants.

Point d'accès :

Emergency Management Division
715 McBride Blvd.
New Westminster, CB
V3L 5T4
Téléphone : (604) 528-5790
Télécopieur : (604) 528-5798
Courriel : emd@jibc.bc.ca
www.jibc.bc.ca/emergency/f-emergency.html

Commentaires additionnels :

Les cours sont offerts sur une base contractuelle avec des municipalités, des organismes gouvernementaux provinciaux et fédéraux, le secteur privé et des organisations non gouvernementales.